

113 SUPPRESSIONS DE POSTES DANS LES LP DE L'ACADEMIE !

113 postes sont supprimés dans les lycées et sections professionnels de l'académie de Créteil à la rentrée prochaine ! A ces 113 fermetures de postes, s'ajoutent 88 postes bloqués dont les fermetures sont probables d'ici à la fin de l'année scolaire. Seules 55 ouvertures viennent amortir ces suppressions de postes.

Maigre consolation tant dans certaines disciplines la situation est désastreuse. Ces suppressions de postes sont inacceptables et vont à terme entraîner le non-renouvellement de collègues non-titulaires qui rejoindront les 5 millions de privés d'emplois. Mobilisons-nous pour réclamer des ouvertures de classes et des créations de postes!



BAISSE DES EFFECTIFS DANS LES LP !

Ces suppressions de postes sont en partie liées à la baisse des effectifs élèves puisque 1144 élèves de moins sont attendus dans la voie professionnelle à la rentrée 2014, ce qui avait entraîné lors du Conseil Technique Académique (CTA) de janvier l'annonce de 35 fermetures de divisions. Mais d'autres maintiens de sections sont suspendus aux nombres d'inscrits et des ajustements importants peuvent avoir lieu d'ici à la rentrée.

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR SAUVER CES EMPLOIS !

APPLIQUER LES HORAIRES REGLEMENTAIRES!

La non-application des horaires réglementaires : 4 000 heures volées soit 220 postes supprimés !

LE CHANGEMENT ?



Le non-respect des horaires réglementaires par le rectorat de Créteil en bac pro 3 ans entraîne la suppression de 220 équivalents temps plein. Ce racket horaire entraîne une dégradation importante de nos conditions de travail mais aussi des conditions d'apprentissage des élèves. Si cette non-attribution des horaires réglementaires touchant essentiellement les filières tertiaires (sous-dotées par le rectorat de 5 heures hebdomadaires), l'impact sur la réduction des DHG impacte l'ensemble des filières.

La CGT Educ'action exige l'application des horaires prévus par le BO spécial n°2 du 19 février 2009 soit 45 heures hebdo pour une classe de 24 élèves en tertiaire et 48,3 heures en filière industrielle !

AUGMENTER LES SALAIRES! PAS LES HEURES SUPPLEMENTAIRES!

Heures supplémentaires : 668 postes supprimés !

Dans les sections professionnelles de l'académie, le taux d'Heures Supplémentaires Annuelles (HSA) est de 13,2% soit 668 équivalents temps plein. Les HSA, rappelons-le, ne tiennent pas compte de l'échelon et sont payées 29,88 euros/HSA, soit moins qu'une heure de cours de service au 1^{er} échelon 29,92 euros ! Le rectorat a donc tout intérêt à accroître le volume des HSA car cela lui permet des économies substantielles !

Nous voulons des augmentations de salaires pas des heures supplémentaires ! La CGT Educ'action revendique une augmentation uniforme de 70 points d'indice, soit près de 300 euros pour tous !

Les HSA doivent être rémunérée sur la base de l'heure normale majorée de 25% ! C'est la seule façon de mettre fin à cette politique de développement des HSA et les suppressions d'emplois qu'elle entraîne!

DEVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ADAPTEE!

Des fermetures de classes... Et s'y on en ouvrirait !

Créteil est l'académie qui envoie le plus d'élèves en bac général ; pour autant, beaucoup d'élèves y échouent. **La CGT Educ'action revendique des ouvertures de 1^{ere} professionnelle d'adaptation pour y accueillir les élèves qui souhaiteraient se réorienter vers la voie professionnelle.**

Plus encore, la voie professionnelle n'est pas une voie de relégation. C'est bien pour cela, n que nous revendiquons de »s perspectives de poursuites d'étude pour nos élèves.

Nous revendiquons l'ouverture de BTS tertiaire dans les lycées professionnels afin d'accroître la réussite des élèves de la voie pro dans le supérieur. L'ouverture de BTS au sein des LP permettrait d'avoir une continuité pédagogique et éducative plus favorable à la réussite des bacheliers professionnels.



AGIR COLLECTIVEMENT: UNE NECESSITE!

La CGT Educ'action Créteil, comme l'ensemble de la CGT, est engagée avec constance dans la défense de l'emploi. Pour agir au mieux nous avons besoin de vos remontées concernant les postes supprimés dans vos établissements afin de pouvoir agir efficacement.

Nous défendons la perspective d'une audience collective au rectorat de délégations d'établissements afin de dépasser les cadres locaux des établissements. Rejoignez les lycées déjà inscrits dans cette démarche!

CONTACTEZ-NOUS!

CGT éduc'action Créteil

Bourse du travail, 9 rue Génin 93200 Saint-Denis

www.cgteduccreteil.org / elus@cgteduccreteil.org